

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2021

---

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4623)

## AMENDEMENT

N ° CL50

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 1ER B

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.